

<http://www.snetap-fsu.fr/Ce-que-promet-Xavier-DARCOS-pour.html>



# Ce que promet Xavier DARCOS pour les enseignants !

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : mercredi 5 septembre 2007

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Alors chargé par le candidat Sarkozy de rédiger un rapport sur « la situation morale et matérielle des professeurs en France », Xavier DARCOS est aujourd'hui chargé du Ministère de l'Education Nationale. L'analyse du contenu de son rapport donne donc des indications quant à ses intentions.

En préalable, Monsieur DARCOS reconnaît que le « décret De Robien du 14 février 2007 sur les décharges horaires cristallise toutes les oppositions car il supprime 2 800 équivalents temps plein ». Il recommandait donc « un moratoire ou une suspension ». Pourtant, lorsque la [FSU](#) l'a rencontré, après sa nomination, il n'a apporté aucune réponse quand au devenir de ce décret et a clairement laissé entendre que la question des moyens et des postes ne recevrait pas de réponse positive.

Sur la question des salaires, alors que le rapport laisse clairement apparaître que le salaire moyen d'un enseignant est de 2300€, contre 3500€ pour un cadre du privé, que « Le salaire moyen des enseignants titulaires du second degré et du supérieur a reculé en euros constants de 1,9% entre 2002 et 2003 » et qu'« un(e) jeune professeur du 2nd degré dispose d'un salaire très modeste : 1, 3 [SMIC](#) ». Pourtant la seule proposition, en matière de salaire consiste à augmenter légèrement l'accès à la hors classe.

Par ailleurs la présentation est particulièrement tendancieuse, puisque, censé évoquer « la réalité du traitement actuel des enseignants », il aborde surtout la question du temps de travail, et lorsqu'il évoque des exemples de rémunération, il englobe systématiquement des heures supplémentaires. Ce faisant, il reconnaît implicitement qu'un enseignant doit faire environ trois heures supplémentaires pour avoir une rémunération raisonnable.

Enfin, lorsqu'on décortique ses propositions, on y retrouve l'essentiel des mesures qui avaient fait l'objet des critiques les plus vives de notre part :

- La bivalence : si la mention complémentaire n'est plus évoquée, la proposition d'une « prime de bivalence qui valorise financièrement la double qualification des enseignants », revient à généraliser la bivalence.
- L'UNSS (union nationale du sport scolaire) : En proposant de « Rendre aux professeurs d'éducation physique et sportive, les heures supplémentaires rémunérant ce service rendu, s'il est rendu », il ne fait que confirmer les mesures De Robien, qui avaient supprimé le caractère forfaitaire et inclus dans les obligations de service, de l'UNSS.
- L'annualisation des services : Xavier DARCOS préconise ainsi : « Le moment est venu par exemple de poser la question de l'annualisation des services d'enseignement ».
- L'individualisation des rémunérations : Le rapport propose de définir une « typologie » des métiers de l'enseignement aujourd'hui. Il faudra distinguer les diverses situations professionnelles (ex : professeur de collège dans un quartier sensible ; professeur de lycée des métiers ; professeur de [BTS](#) ou de classes préparatoires ; professeur principal ; responsable d'un projet éducatif ; etc). Les obligations réglementaires de service et les rémunérations principales et indemnitaires seraient établies sur cette base fonctionnelle.
- La rémunération au mérite : « Les professeurs dont les élèves auront progressé ou réussi leurs examens, les professeurs qui auront conduit avec succès à leur terme des projets pédagogiques ou éducatifs pourront bénéficier de primes. Le chef d'établissement serait dans ce cadre le principal évaluateur des personnels. »
- Si le rapport reconnaît enfin la nécessité de renforcer le soutien scolaire, il ne propose pas de l'inclure dans le temps de service, comme nous le demandons mais propose que « l'organisation du « soutien scolaire », soit assuré par les enseignants volontaires et rémunéré en heures supplémentaires »

Prétendant répondre au malaise des professions enseignantes, qui ont vu leur pouvoir d'achat fortement amputé et leur charge de travail alourdie, le nouveau Ministre de l'Education Nationale ne propose en fait que de travailler plus, pour récupérer une partie des pertes de salaire. Et, au passage, imposer flexibilité et rémunération au mérite. Ce n'est pas de cela dont la profession a besoin.